

- ski de fond - itinéraire piéton -



- itinéraire piéton -



L'hiver passé, la Commune des Chapelles a souhaité remettre en service un itinéraire damé à l'attention des piétons, tel que cela avait existé jusqu'au début des années 2000, entre le Chef-Lieu des Chapelles et le secteur damé de Valezan. L'objectif était de permettre au plus grand nombre, équipé ou non, habitant ou vacancier, jeune ou moins jeune, une promenade sur le versant du soleil à proximité immédiate des hameaux. Pour ce faire, la Commune a contractualisé avec un prestataire compétent. L'accueil de cette initiative par les usagers a été extrêmement positif.

Aussi, nous souhaitons réitérer et même étendre ce damage pour l'hiver 2022-2023 :

- D'une part, en assurant une **continuité damée piétonne depuis la Thuile de Vulmix à l'endroit de la piste carrossable** qui relie ce dernier au Chef-Lieu des Chapelles.
- D'autre part, en créant **deux boucles de ski de fond à l'est du Chef-Lieu** (au-delà de la chapelle de Saint Guérin) au niveau des lieux-dits « Les Plans, Le Chenaie, La Bagnia et Prés Comptés »
- Enfin, en créant un **départ damé piéton auprès de l'école des Chapelles** en direction de la piste de la montagne au niveau des lieux-dits « Mont Carmel, Les Revers et les Loses.

Ces itinéraires seront damés sous réserve d'un enneigement suffisant afin de ne pas endommager les prés traversés.